

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

L'EMPREINTE DU FRONT

Semaine du 05 au 11 novembre 2021 | www.journaldelacorse.corsica

R 27997 - N° 11288 - F.2,20 €



3 782799 702200 2200

Università

Le dossier
anniversaire

Sport

GFCA un club
symbole à sauver

Culture

Le programme des
musicales de Bastia

RENAULT CLIO E-TECH HYBRIDE

prêt
à partir

179€ à partir de /mois⁽¹⁾
LLD sur 49 mois, 1^{er} loyer de 2800€
sous condition de reprise
4 ans de garantie, assistance 24/24
et entretien inclus pour 1€/mois⁽²⁾

existe aussi en motorisation essence, GPL et Diesel

modèle présenté : Renault clio e-tech hybride r.s. line 140 avec option peinture métallisée à **233€/mois⁽³⁾**, sous condition de reprise, 1^{er} loyer de 2800€, pack zen Renault inclus pour 1€/mois⁽⁴⁾. (1) exemple pour Renault clio e-tech hybride zen 140 hors options. (2) (3) locations longue durée, hors assurances facultatives, sur 49 mois et 40 000 km maximum. offres sous condition de reprise d'un véhicule roulant, sous réserve d'acceptation par diac, sa au capital de 415 100 500€ - siège social : 14 avenue du pavé neuf 93160 nolsy-le-grand - siren 702 002 221 rcs bobigny, en fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. (4) pack zen Renault optionnel comprenant l'entretien, l'extension de garantie constructeur et l'assistance selon conditions contractuelles sur 49 mois/40 000 km (au 1^{er} des 2 termes atteints) inclus dans le loyer pour 1€/mois. voir détail du pack zen en points de vente et sur renault.fr. offres non cumulables réservées aux particuliers et valables dans le réseau Renault participant pour toute commande d'une Renault clio e-tech hybride neuve du 01/11/2021 au 30/11/2021. gamme Renault clio : consommations mixtes min/max (l/100km) (procédure wltp) (hors gpl) : 4,2/5,9. émissions co₂ min/max (g/km) (procédure wltp) (hors gpl) : 98/134.

Renault recommande 

renault.fr

iPhone 13

iPhone 13, votre nouveau superpouvoir.

1€
+ 8 €/mois
pendant
24 mois⁽¹⁾

Grâce au Forfait Sensation
avec **Avantages**
Smartphone 100 Go
après remboursement et avec
la reprise de votre mobile.

 en boutique |  bouyguestelecom.fr

Déploiement progressif du réseau 5G (3,5 GHz et 2,1 GHz), principalement en zones urbaines avec offre et mobile 5G compatibles. Couverture sur bouyguestelecom.fr.

Offre valable du 11/10 au 02/11/2021 pour la souscription à ce forfait (48,99 €/mois), engagement 24 mois. France métropolitaine. (1) Soit 193 € : 1 € payé après 100 € de remise immédiate, 228,90 € de remise immédiate pour la reprise d'un mobile d'une valeur au moins égale à 228,90 € (selon le modèle et l'état le jour de la reprise) et 70 € remboursés sur demande sous 8 semaines. • 192 € payés sur 24 mois. Kit mains libres recommandé. Conditions en boutique et sur le coupon de remboursement.

Société d'édition :
Journal de la Corse
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

Rédaction :
redaction@journaldelacorse.corsica

Rédaction Ajaccio :
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Rédaction Bastia :
7, rue César Campinchi
Tél : 06 95 02 03 34
Fax : 04 95 31 13 69

Annonces légales :
journaldelacorse.corsica

**Directrice de la publication
et rédactrice en chef :**
Caroline Siciliano

Directeur Général :
Jean Michel Emmanuelli

Directeur de la rédaction Bastia :
Aimé Pietri

Publicité :
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Impression :
Imprimerie Olivesi Ajaccio
ISSN : 0996-1364
CPPAP : 0921 C 80690

**Soucieux de la protection
de l'environnement,
le Journal de la Corse
est imprimé sur papier recyclé.**

L'édito de Pierre Louis Alberghi

LE SIMÉONISME À L'ÉPREUVE

Il existe toujours une part d'ombre dans un processus de changement institutionnel où se mêlent, aussi, crispations, émotions, et les mémoires convoquées. En 1982, le FLNC dénonce « *a trappula* » pour désigner le premier statut particulier version Defferre. Dix ans plus tard, Pierre Joxe l'autre ministre socialiste pris l'option de négocier clandestinement avec une partie des tenants de la lutte armée. Résultat : le mouvement nationaliste et souverainiste se divise et se déchire. Le retour de la droite sous la houlette de Charles Pasqua perpétue et aggrave cette crise profonde. En 1999, après avoir levé le « *préalable de la violence* » Lionel Jospin Premier ministre d'une gauche plurielle scelle avec toutes les composantes les accords dits de Matignon. La droite revenue, Nicolas Sarkozy échoue à travers un référendum pour mettre en œuvre la collectivité unique, les hommes et les réseaux ayant été plus considérés que les idées et leurs logiques. Dans le nouveau dialogue qui s'engage, Gilles Siméoni dispose d'atouts incontestables et de nouveaux leviers. Légitimé, doté de l'entité idéologique de l'autonomie interne, influent sans doute autour de la présidence des régions, l'Exécutif corse a les cartes en main. Plusieurs écueils résident pourtant, les indépendantistes ne pourront pas, avec leur identité, accepter l'œuvre canonique de leur ancien allié. Reste le temps dévolu à une telle démarche. Ce fameux temps politique dont François Mitterrand disait qu'il fallait lui laisser du « *temps* ». Le temps long. Trois ans auront permis d'instaurer le statut Joxe et les accords de Matignon. Quid aussi de l'idée de la reconnaissance du Peuple Corse, du statut de résident, et de la coofficialité de la langue. Purger ces symboles c'est aussi et encore une mise à l'épreuve. A dind à trappula

Politique 7
Siméoni et le front

Université 12
L'anniversaire

Chronique 10
La JIRS, la mafia et nos contradictions

Écologie 11
Un chasseur sachant chasser...

Humeur 21

Lingua Corsa 22
« *A Balisaccia* »

Culture 24
Les musicales de Bastia

Sport 28
GFCV un club à sauver

Danse 30
Arte flamenco 30

LE REGARD DE Delémère

+ 008

QUE RESTE-T-IL DU PS ?



ZEMMOUR A VISÉ DES JOURNALISTES..



Les français commencent à penser au retour à une certaine normalité après la crise du Covid....



2022 : les deux fers au feu de Gilles Simeoni

Si Yannick Jadot était élu, Gilles Simeoni pourrait presque s'écrier « Evviva ! ». Cependant, même si cette élection est très improbable, le président du Conseil exécutif n'est pas condamné à désespérer. Il dispose d'une autre raison d'espérer : s'entendre avec Emmanuel Macron si ce dernier est réélu.



Emmanuel Macron

A priori, c'est écrit. A l'occasion des élections présidentielles qui auront lieu dans quelques mois, Gilles Simeoni et Femu a Corsica soutiendront Yannick Jadot, le candidat qui a dernièrement été investi par Europe Écologie Les Verts. Rien ne peut sembler plus logique et prévisible. Si l'on considère ses positionnements lors des scrutins territoriaux à l'issue desquels elle a obtenu des élus, l'écologie politique a certes paru être très proche de la Lutte de Libération Nationale. En effet, durant les années 1990 et au début des années 2000, les écologistes Norbert Laredo, Jean-Marcel Vuillamier et Vincent Cicadda ont été élus à l'Assemblée de Corse sur des listes Corsica Nazione à forte dominante Cuncolta Naziunalista. Il ressort néanmoins

que, dans la durée et sur le terrain des luttes pour la protection de l'environnement, il en a été et il en est autrement. Les autonomistes et les écologistes sont des compagnons de route depuis des décennies. A la fin des années 1970 et au début des années 1980, au sein du Comité Anti-Vaziu, ils ont uni leurs efforts pour s'opposer à l'installation de l'actuelle usine au fioul lourd de production thermique d'électricité située à la sortie sud d'Aiacciu et promouvoir l'idée d'une autonomie énergétique de la Corse. François Alfonsi alors essentiellement connu pour son engagement dans ce combat et qui, quelques années plus tard, sera un des dirigeants de l'Unione di u Populu Corsu (UPC) qu'avait fondée Max Simeoni après les événements

d'Aleria et la dissolution de l'Azzione per a Rinascita di a Corsica (ARC), et Norbert Laredo qui deviendra la personnalité la plus marquante de l'écologie politique en Corse, étaient d'ailleurs les deux principaux animateurs du Comité Anti-Vaziu.

Le compagnon de route Jadot

Outre le combat pour la protection de l'environnement, autonomistes et écologistes ont partagé le combat politique. En 1989, lors des élections européennes, Max Simeoni a figuré en bonne place sur la liste écologiste menée par Antoine Waechter et a été élu. Il a siégé au Parlement européen jusqu'en 1994. Une certaine Marie-Antoinette Maupertuis a été son attachée parlementaire. En 2009, ayant été intégré à la liste Europe Écologie (Sud-Est) en tant que représentant de Régions et Peuples Solidaires (RPS), fédération de partis régionalistes et autonomistes de différentes régions françaises, François Alfonsi a une première fois été élu député européen. Depuis 2019, ayant figuré sur la liste Europe Écologie Les Verts que conduisait Yannick Jadot, et ce au titre de représentant en position éligible de la quarantaine de partis régionalistes, autonomistes et nationalistes de l'Alliance Libre Européenne (ALE), François Alfonsi siège à nouveau au Parlement européen. Aujourd'hui, la proximité entre écologistes et autonomistes se traduit aussi par les positionnements politiques respectifs de Gilles Simeoni et Yannick Jadot qui convergent significativement. Aux interdictions et restrictions de l'écologie « radicale » pouvant flirter avec la décroissance et le rejet de la modernité, ils préfèrent les compromis du « durable » et les avancées technologiques « vertes ». Ils sont des européistes convaincus. Ils aspirent à

une Europe de régions autonomes et de peuples en construction selon une vision de communauté de destin et non à une Europe d'États indépendants et de peuples affirmant des identités communautaires et historiques. Ils ont une vision de l'économie plus libérale que planifiée et interventionniste. Ils sont davantage ouverts à des réformes sociétales qu'à une remise en cause de l'ordre social. Si Yannick Jadot était élu, Gilles Simeoni pourrait presque s'écrier « *Evviva !* ». Cependant, même si cette élection est très improbable, le président du Conseil exécutif n'est pas condamné à désespérer. Il dispose d'une autre raison d'espérer : s'entendre avec Emmanuel Macron si ce dernier est réélu.

Lune de miel avec Macron ?

Les conditions d'une lune de miel existeront. Un président de la République en début de mandat qui n'aura plus à se soucier d'une réélection, aura toute latitude de se montrer audacieux. Le président du Conseil exécutif coche toutes les cases de l'interlocuteur idéal. Il a un crédit important auprès des insulaires et dispose d'une majorité absolue à l'Assemblée Corse. Il s'est défait de la présence à ses côtés des indépendantistes qui irritait au plus haut point le locataire de l'Élysée. Il vient avec la publication du rapport Mastor d'afficher son pragmatisme et son choix probable d'un compromis historique : la rupture de l'autonomisme avec le nationalisme. Dans ce rapport, il est en effet suggéré que les habitants de la Corse et plus particulièrement les autonomistes pourraient définitivement reconnaître l'indivisibilité de la République en optant pour un « *pacte girondin* ». Ce qui en ferait des femmes et des hommes acceptant d'être des Français différents et non plus des Corses susceptibles de revendiquer des pans de souveraineté sinon la souveraineté sur leur territoire. Ce qui fonderait le droit de la Corse à l'autonomie sur sa situation géographique, l'insularité, et non plus sur la reconnaissance de droits nationaux historiques du Peuple corse. Les deux présidents auraient d'ailleurs tort de ne pas saisir l'opportunité de s'entendre car les circonstances sont favorables. A l'échelle nationale, la classe politique est de plus en plus favorable à la reconnaissance de spécificités régionales et de pouvoirs locaux adaptés. En Corse, l'opposition non nationaliste affiche un esprit constructif. Au nom du groupe de Un soffiu



Yannick Jadot

novu qui, à l'Assemblée de Corse, réunit l'opposition de droite, Jean-Martin Mondoloni a récemment déclaré : « *Nous ne sommes pas nationalistes, mais nous ne sommes pas des ennemis de la Corse. Nous voulons trouver une solution pérenne et fertile au profit de la jeunesse corse, nous voulons concourir à*

l'émergence d'une solution sur le registre du droit, de l'humanité et dans le secteur économique et politique. » Gilles Simeoni peut en définitive se dire qu'en 2022, il aura deux fers au feu.

• Pierre Corsi

La JIRS, la mafia et nos contradictions

Le rapport de la JIRS concernant la grande délinquance corse, dont l'existence a été dévoilée par Jacques Follorou dans Le Monde, a pris tout le monde de court. Mais aucune voix ne s'est élevée contre les préconisations d'une justice d'exception spécialisée dans les affaires corses. Il y a simplement dix ans, pareille proposition aurait provoqué une levée de boucliers dans l'île, Ligue des droits de l'homme en tête. Aujourd'hui, elle reçoit un assentiment quasi unanime alors que le ministère de la Justice — quelle ironie — traîne des pieds.

Un rapport qui sent la désespérance policière et judiciaire

Ne nous faisons pas d'illusions : lorsque de pareils documents fuient dans la presse, c'est la traduction d'une frustration de ses auteurs face au silence de leur hiérarchie. Les préconisations de la JIRS sont extraordinaires à plusieurs titres. En premier lieu, les enquêteurs et les magistrats spécialisés dans le crime organisé tirent la sonnette d'alarme en mettant en exergue la grande criminalité corse qui, selon eux, occupe une place à part dans le paysage français. Alors même que deux gros trafiquants de drogue, tous deux d'origine maghrébine, ont été arrêtés à l'étranger, que

traditionnel. Me voilà soudain ébranlé dans mes certitudes, car si des policiers et des magistrats, qui sont quotidiennement confrontés à ce mal, l'analysent ainsi, c'est qu'ils ont de bonnes raisons. D'autant que la JIRS de Marseille couvre tout le sud-est et est donc en capacité de comparer la puissance du milieu corse à celle du reste de la voyoucratie.

Des faits avérés

Je ne suis pas de ceux qui estiment que l'utilisation des moyens de répression doit être fixée une fois pour toutes et de manière intangible. Il est évident par exemple que l'irruption du terrorisme en France a obligé les autorités à déplacer le curseur des droits et devoirs vers une limitation des libertés. Et aujourd'hui, il est vital pour la société corse de se défendre contre ce cancer qu'est la grande délinquance. Or, au vu et au su de ce qui apparaît de la gestion de notre région, on peut affirmer que des secteurs entiers de notre économie sont gangrenés par la corruption et que les corrupteurs sont certes les voyous, mais aussi des politiques et parmi eux certains nationalistes. Dans une écoute pratiquée dans sa cellule, Jean-Luc Germani, un des gros voyous du moment, confiait à Guy Orsoni que la construction du nouvel hôpital d'Ajaccio avait donné lieu à des réunions rassemblant des voyous, des représentants de la société chargée de la construction et des nationalistes. Curieusement, cette écoute n'a donné lieu à aucune enquête. Et que dire de la situation des chambres de commerce et d'industrie qui va vraisemblablement donner lieu à des règlements

de compte ou à des arrangements. Dans les deux cas, la Corse sera perdante. Car enfin la CCI de Corse du sud a été maintes fois plastiquée, deux de ses présidents ont connu la prison, un autre abattu tandis qu'une autre démissionnait. Et nous devrions feindre de croire que tout cela est normal.

Une démarche à l'italienne

Deux collectifs antimafia ont vu le jour et ça n'est pas rien. Mais pour l'heure, ils n'ont rien dénoncé de précis, ne se sont pas attaqués aux véritables problèmes dévoilés dans l'agriculture (la prime à l'hectare), dans les transports ou dans le commerce. Le rapport de la JIRS se plaint de l'omertà qui règne en Corse. Pardi, les rares plaignants ont assisté à une débâcle judiciaire quand eux étaient menacés. Il reste les méthodes à l'italienne proposées par les collectifs et désormais la JIRS : délit d'associations mafieuses, détention à l'isolement total, confiscation systématique des biens douteux avant même que ne soit administrée la preuve de leur acquisition malhonnête. Peut-être faudra-t-il en arriver là pour border cette délinquance insulaire. Mais rappelons l'équation de Hobbes sur le Léviathan : l'état nous protège, mais en échange nous lui abandonnons une partie de nos libertés. Je n'y vois pas d'inconvénients à la condition que le marché soit clair et qu'on ne vienne pas ensuite brailler contre la répression au prétexte qu'elle ait frappé un cousin, un ami ou un militant.

• GXC



les assassinats se multiplient à Marseille, c'est la Corse qui attire l'attention. Le deuxième aspect important est que les auteurs du rapport parlent de structures criminelles tendant à devenir une mafia au sens traditionnel du terme. Entendons par là, la rencontre détonante du politique, de l'économique et du gangstérisme de façon pérenne. J'avais jusque là affirmé qu'un tel processus était pour l'instant inexistant et se limitait à un milieu

www.journaldelacorse.corsica

L'empreinte du Front dans le camp simeoniste

Le Nationalisme corse est traditionnellement présenté comme composé d'un courant issu du FLNC et dit « *radical* », et d'une mouvance « *modérée* », héritière du mouvement autonomiste légaliste, historiquement hostile à la lutte clandestine. Le clivage n'existe de fait plus en ce qui concerne les moyens d'action – la lutte armée ayant étant abandonnée en 2014 – mais reste réel dans les objectifs politiques affichés : l'Indépendance ou l'Autodétermination pour les « *Radicaux* », l'Autonomie pour les autres. En revanche, les rangs du courant simeoniste sont hybrides : bien des anciens militants du Flnc se retrouvent aussi dans la mouvance « *modérée* » et dans sa principale formation, Femu a Corsica.



Archive, Conférence de presse du FLNC

La recomposition en cours a été masquée, durant ces dernières années, par l'identité des chefs de file des deux formations longtemps les plus importantes du mouvement nationaliste. En ce qui concerne Femu a Corsica, ce mouvement est d'autant plus emblématique de l'aile « *modérée* » que son leader est le fils d'Edmond Simeoni, cofondateur du courant

autonomiste et légaliste. Face à Gilles Simeoni, le principal dirigeant de Corsica Libera, Jean-Guy Talamoni, est pour sa part représentatif de la mouvance indépendantiste. Il a été, depuis sa jeunesse dans les Années 70, militant dans les organisations publiques successives – pour plusieurs d'entre elles dissoutes par l'Etat – qui, des Cumitati pà a salvezza di a Nazioni, à la Ccn, le Muvimentu corsu pà l'Autodeterminazioni et la Cuncolta Naziunalista, ont constitué la vitrine légale du FLNC depuis sa création. Au-delà de ces deux figures de proue, la porosité, en ce qui concerne la composition de leurs mouvements, s'est ancrée depuis deux décennies. Au début des Années 80 et alors que le leadership était aux mains du courant « *radical* », c'est la dynamique inverse qui s'était enclenchée : des militants proches d'Edmond Simeoni, comme Marcel Lorenzoni et Dumè Bianchi, avaient

rejoint les rangs clandestins après leur emprisonnement dans le cadre de l'Affaire Bastelica-Fesch, comme ils ont eux-mêmes eu l'occasion de le préciser. En sens inverse, bien des anciens membres du FLNC ont rallié les rangs modérés depuis le début des Années 2000, après les affrontements entre les diverses factions clandestines qui ont ensanglanté la décennie 90. Consacrant le statut de leadership pris de fait alors par le courant modéré, le processus de ralliement des ex-militants du « *Front* » à l'aile adverse s'est amplifié depuis 2014. A cette date, la fin officielle de la lutte armée a rendu de fait moins tranché le clivage entre les deux mouvances dites, dans la terminologie nationaliste de la Génération 70, « *réformiste* » en ce qui concernait l'aile autonomiste, et « *révolutionnaire* », pour le courant qui revendiquait le recours à la lutte armée afin d'obtenir le droit à l'Autodétermination, au-delà d'un statut d'autonomie jugé trop restrictif.

Lors de la récente Campagne des Territoriales, les représentants de la Majorité sortante ont été publiquement interpellés, quant à l'état actuel du Mouvement national et de ses objectifs politiques, par sept militants historiques, anciens du commando d'Aleria ou membres pionniers, voire responsables, du FLNC des premières années. Par ailleurs, un nouveau mouvement clandestin, le Flnc Maghju 21 – qui n'a pas marqué sa naissance par une action armée – a livré une analyse très critique du bilan de la Majorité sortante et de l'implosion de la liste d'union nationaliste. Peu après l'apparition de ce « *nouveau Front* », une initiative inédite consistant en un communiqué commun au Flnc-Union des Combattants et Flnc du 22 octobre – deux structures se



De gauche à droite : Jean-Félix Acquaviva, Gilles Simeoni, Emile Zuccarelli et Emmanuel Macron

manifestant sporadiquement depuis ces dernières années, sans toutefois prôner la relance de la lutte armée – a dénoncé « l'électoralisme » gangrenant à leurs yeux le Mouvement nationaliste. Le 2 septembre, un nouveau texte commun aux deux FLNC a évoqué l'éventualité d'une reprise de la lutte armée et adressé de façon précise de vives critiques à Gilles Simeoni, l'accusant d'avoir créé un nouveau clanisme.

Certains partisans du Président de l'Exécutif, agacés par les analyses médiatiques ou émanant des réseaux sociaux et se revendiquant d'héritiers du « Front », rappellent off que le leader de Femu a Corsica, Président de l'Exécutif territorial, a des soutiens importants parmi les anciens militants clandestins... Si un tel soutien peut sembler sulfureux à certains de ses nouveaux partisans et à des observateurs extérieurs à l'île, c'est de fait dans le monde nationaliste corse, considéré par beaucoup comme un gage de légitimité historique, la lutte armée restant vue comme le moyen qui a permis de fait bien des avancées politiques, dont la création d'un Service corse de l'Audiovisuel public – l'information télévisée insulaire ayant été rattachée à France 3 Marseille, avant les attentats contre ses structures – et la mise en place, via l'octroi d'un nouveau statut, de l'Assemblée de Corse, puis de la Collectivité Territoriale.

Des ralliements emblématiques

Quant à l'évocation des soutiens d'anciens du FLNC à Gilles Simeoni, elle ne constitue

pas une contre-vérité. Si certains ex-clandestins gravitant dans son entourage s'avèrent peu connus du grand public, ce n'est pas le cas en revanche de deux militants historiques du Front qui sont évoqués avec le plus d'insistance comme ralliés à la mouvance du Président de l'Assemblée de Corse : il s'agit de Bernard Pantalacci et Pantaléon Alessandri, qui ont été emprisonnés et condamnés pour avoir exécuté deux des assassins de Guy Orsoni, lors de la retentissante Affaire de la prison d'Ajaccio, en 1984. Avant cet évènement, Pantaléon Alessandri avait déjà été incarcéré, en 1978, pour sa participation au FLNC. Il avait notamment été accusé d'avoir été au Liban pour rechercher une filière d'armes et acquérir une formation militaire dans un camp palestinien. Bernard Pantalacci avait pour sa part été emprisonné une première fois, en 1979, pour un attentat à Bastia.



Archive : Bernard Pantalacci, Pantaléon Alessandri et Pierre Albertini (1984)

Dans les faits, Pantaléon Alessandri, tout comme Bernard Pantalacci, ne sont pas membres de Femu a Corsica, ni liés à lui par des fonctions diverses, d'ordre politique, administratif ou associatif. Leur adhésion au courant simeoniste est postulée par certains au vu du profil de leurs proches les plus directs, dont l'affichage public pour cette mouvance serait la preuve implicite de leur soutien, selon les codes culturels insulaires, compte tenu des rapports familiaux en Corse et de la personnalité des militants concernés, qui auraient fait connaître leur propre engagement, s'il avait été différent.

Les remerciements de Gilles Simeoni

L'épouse de Bernard Pantalacci, Muriel, est militante de Femu a Corsica et était sur la liste simeoniste aux élections territoriales de 2015. Elle n'est pas élue, mais a fait partie des quelques membres de Femu a Corsica dont le soutien a été expressément rappelé par Gilles Simeoni, dans son premier discours prononcé à l'Assemblée de Corse après son élection cette année. Quant au fils de Pantaléon Alessandri, il a pour sa part occupé la fonction d'Attaché, puis de Secrétaire général du groupe de Gilles Simeoni à la Cdc. Depuis 2020, il est Directeur de cabinet du Président de la CAB, la Communauté d'Agglomération de Bastia, dont la majorité est simeoniste. L'autre cas, féminin, d'une militante nationaliste historique ralliée à l'aile modérée et qui n'était pas dans la mouvance d'Edmond Simeoni dans sa jeunesse, mais proche du FLNC depuis l'époque de la CCN, au début des Années 80, c'est Christine Colonna, sœur d'Yvan. Elle a été élue en 2015 à l'Assemblée de Corse sur le contingent de Gilles Simeoni, dans le cadre de la liste d'union nationaliste. Elle n'est plus élue mais est devenue en 2019 Présidente du mouvement Femu a Corsica, lors de sa première Assemblée Générale statutaire. Son engagement ne signifie pas pour autant qu'Yvan Colonna est sur les mêmes positions qu'elle. Elle est plus âgée que son frère et a toujours eu, depuis sa jeunesse, une vie militante propre, indépendante des choix qu'il a faits. En revanche, elle a eu l'occasion de se rapprocher de Gilles Simeoni par rapport à l'incarcération de son frère, dont le leader de Femu a Corsica a été l'avocat en 2009.

Radicaux et modérés face à l'Affaire Erignac

Les proches les plus directs des deux autres militants condamnés à perpétuité pour



Gilles Simeoni serrant la main de Franck Robine, ancien préfet de Corse, lors de la Cérémonie en mémoire de Claude Erignac, en 2020

l'assassinat du préfet Erignac, Alain Ferrandi et Pierre Alessandri, ne se sont quant à eux pas ralliés ni à Femu a Corsica ni à Corsica Libera. Le fils d'Alain Ferrandi, qui avait occupé la Préfecture d'Ajaccio en février 2021 pour dénoncer la situation carcérale des membres du commando Erignac, a refusé avec ses camarades, après leur violente expulsion du Palais Lantivy, de participer à une visio-conférence, avec les élus de l'Assemblée de Corse.

Contrairement à Jean-Guy Talamoni, Gilles Simeoni a, pour sa part, assisté régulièrement, depuis 2016, aux cérémonies en hommage à Claude Erignac organisées sur les lieux de son assassinat. Le préfet Franck Robine avait même salué sa présence en 2020. Un acte symbolique inédit, d'autant plus remarqué vu l'absence systématique à ces cérémonies du leader de Corsica Libera, même s'il avait au moment de l'assassinat du préfet dénoncé cet attentat, auquel le FLNC était étranger. Son refus de participer aux cérémonies en hommage à Claude Erignac confirmait de façon emblématique la réalité du clivage opposant toujours les deux courants du Nationalisme insulaire quant aux rapports avec l'Etat.

D'autres militants historiques du FLNC ont pour leur part basculé totalement dans le camp modéré. C'est le cas de Léo Battesti, qui avait été le premier membre du FLNC à revendiquer publiquement son appartenance à l'organisation clandestine. En 1978, il avait retiré sa cagoule lors d'une conférence de presse,

alors qu'il était recherché à la suite d'un attentat. Son adhésion aux thèses simeonistes avait été connue de tous lorsqu'il a souhaité, en 2017, être candidat de Femu a Corsica aux élections législatives. Il avait toutefois dû y renoncer, suite aux vives critiques suscitées, à l'intérieur et à l'extérieur du mouvement, par sa candidature. En cause : ses longues années d'éloignement de tout militantisme nationaliste, y compris modéré. Dans les Années 90, il avait été militant du MPA, créé par Alain Orsoni, et qui était la vitrine légale du FLNC Canal Habituel, autodissous en 1997. Le MPA a disparu quant à lui en 1999. C'est de fait à Bastia et en Haute Corse, plus que dans le Sud de l'île, que d'anciens militants du FLNC sont présents aujourd'hui dans les rangs simeonistes. Si c'est le cas de quelques-uns qui appartenaient dans les Années 90 à la mouvance du FLNC Canal Historique, le ralliement le plus manifeste émane de membres du FLNC Canal habituel et du MPA. Leurs « frères ennemis » de l'époque sont restés davantage proches de Corsica Libera jusqu'à aujourd'hui. C'est aussi le cas, dans le Sud de l'île, d'une frange de militants de la première heure du FLNC des Années 70. Parmi eux, Saveriu Valentini, par ailleurs acteur culturel majeur du Riaccistu, qui était sur la liste de Jean-Guy Talamoni aux dernières élections territoriales.

Recomposition du courant « radical »

En dehors de Bastia, un militant qui a quant

à lui été lié au FLNC Canal Historique, Paul Quastana, ancien conseiller territorial Corsica Nazioni et négociateur des Accords de Matignon avec Jean-Guy Talamoni, a intégré la liste de Core in Fronte aux dernières élections. Il siège à présent sous les couleurs de cette organisation à l'Assemblée de Corse. Paul-Félix Benedetti, chef de file de Core in Fronte, avait été tout comme ses parents membre de l'Accolta Naziunale Corsa (ANC), fondée en 1989 par Pierrot Poggioli, l'un des premiers responsables du FLNC, en rupture de ban avec cette organisation à partir de la fin des Années 80, par rapport à des divergences idéologiques concernant les luttes sociales, mais aussi par rapport à des dérives qu'il a publiquement dénoncées. Pierrot Poggioli faisait partie des sept militants signataires cette année de la lettre critique aux élus, qui a appelé à voter nationaliste mais n'a pas donné de consigne de vote quant à un mouvement en particulier. Cofondateur du FLNC, Nanou Battestini faisait partie lui aussi des signataires de la lettre. Contrairement à lui, sa fille Serena avait rejoint le mouvement de Gilles Simeoni, mais elle l'a quitté quelques mois avant les dernières Territoriales pour adhérer à Core in Fronte. Elle a d'ailleurs été élue sur la liste de cette organisation. Autre figure historique du FLNC des origines, Matteu Filidori, qui avait lu la déclaration du mouvement clandestin lors du premier procès collectif de 1979, a participé quant à lui à la Campagne de Core in Fronte.

Alors que Corsica Libera n'a plus guère de visibilité à l'Assemblée de Corse – avec une seule représentante, Josépha Giacometti, élue sur la même liste que Jean-Christophe Angelini, appartenant, lui, au courant « modéré » – c'est aujourd'hui Core in Fronte, la formation de Paul-Félix Benedetti, qui incarne dans l'hémicycle le courant « radical ». Alors qu'Angelini et les élus de son contingent n'ont pas participé au vote ayant conduit à l'élection de Nanette Maupertuis, de Femu a Corsica, à la Présidence de l'Assemblée de Corse, la représentante de Corsica Libera ne s'est pas abstenue, optant toutefois pour un vote blanc. C'est une première rupture, symbolique, avec ses colistiers, qui ouvre des interrogations quant à la suite de son parcours à la CDC. Elle souligne aussi son isolement, ainsi que l'ambiguïté de sa place et donc de celle de l'organisation de Jean-Guy Talamoni, au sein d'un « groupe » d'élus appartenant à la mouvance modérée,

historiquement antinomique de son courant ! La liste d'union Avanzemu pè a Corsica, mise en place par le PNC d'Angelini et Corsica Libera, mais avec une place très marginale donnée à cette dernière formation, a de fait consacré le fléchissement de cette aile historique de la mouvance « radicale », qui a disparu en tant que groupe sur la scène institutionnelle.

Monopole simeoniste

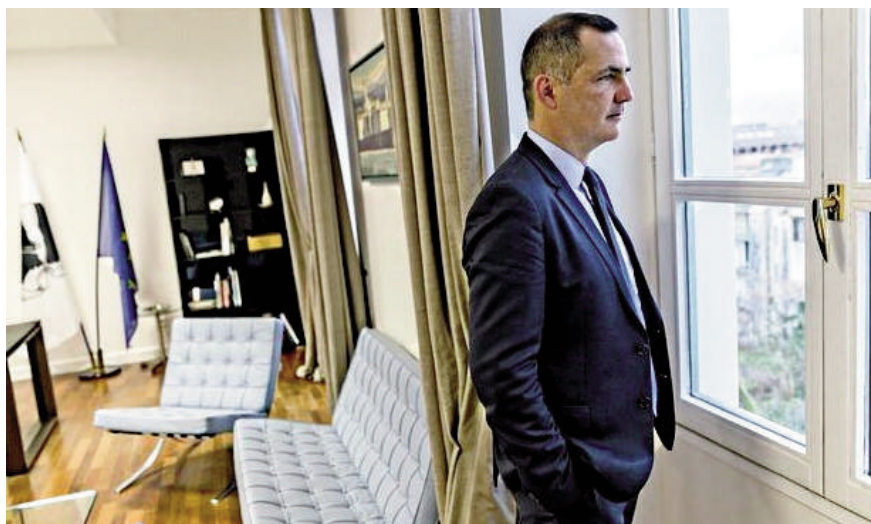
En ce qui concerne le Mouvement de Gilles Simeoni, il n'a en revanche jamais été aussi fort à l'Assemblée de Corse, en nombre d'élus et il y trône pour la première fois les deux Présidences. En même temps, il a en face de lui une opposition nationaliste qui s'est recomposée et est plus dynamique, même si elle reste marginale dans les travées. A y regarder de près, un seul élu de cette opposition, Paul Quastana, est issu de la mouvance du FLNC, mais il n'a pas le statut éminent qu'avait à l'Assemblée, depuis 2014, Jean-Guy Talamoni, venu du même courant que lui mais qui était Président de l'institution. C'est indéniablement donc la fin d'une ère. Le nouvel acte consacre le leadership écrasant des modérés et des Simeonistes dans le camp nationaliste et dans le champ du pouvoir insulaire, près d'un demi-siècle après l'entrée fracassante, à l'Assemblée de Corse, en 1984, du premier groupe nationaliste revendiquant sa solidarité avec la lutte armée et qui commençait alors son essor face au courant modéré, entré lui en 1982 à l'Assemblée qui venait alors de naître.

Victoire nationaliste inédite

En termes de voix, la victoire des Nationalistes aux dernières Territoriales a été plus grande encore en 2021 qu'en 2015 et 2017. Près de 93 000 insulaires ont voté pour cette famille politique. C'est un record historique pour une mouvance locale, quelle qu'elle ait été sa couleur. En même temps, la puissance-même de cette victoire peut s'avérer problématique. Si elle ne débouche pas sur une évolution institutionnelle, cela pourrait provoquer une reprise de l'action armée, évoquée en septembre, lors de la dernière conférence de presse commune du FLNC-UC et Flnc 22 octobre. La situation deviendrait alors très compliquée à gérer pour la Majorité territoriale. Gilles Simeoni le sait bien et s'efforce de désamorcer les tensions. Un article du Monde paru le 25 octobre, faisait notamment état d'une rencontre à la mi-septembre, peu ébruitée, avec



Gilles Simeoni et Pascal Lelarge, préfet de Corse



Gilles Simeoni à l'Assemblée de Corse

Emmanuel Macron à l'Elysée, visant à sortir du blocage institutionnel. Une seconde entrevue, cette fois-ci avec Jean Castex, s'est déroulée le 27 octobre, en vue de préparer la future venue dans l'île du Premier Ministre, avant la fin de l'année. Pour continuer à fédérer, faire bouger les lignes semble devenir peu à peu une nécessité pour le Président de l'Exécutif de Corse. Mais sa situation de monopole politique, unique dans l'histoire de l'Assemblée de Corse et dans la vie politique insulaire contemporaine, restreint de fait à présent sa faculté à se faire entendre de

certains opposants, contrairement au passé. S'il est parvenu, depuis 2014, à rallier de nombreux militants de l'ancienne mouvance radicale, la nouvelle se restructure de façon plus offensive contre lui et la forme de pouvoir qu'il a mise en place. Alors que l'ombre du FLNC resurgit avec plus d'insistance que jamais, ce sont des temps incertains qui paraissent attendre le leader de l'aile modérée, même si paradoxalement, il n'a jamais été aussi puissant.

• Ghjaseppu Poggioli

Un chasseur sachant chasser...

La proposition d'interdire la chasse le week-end et les vacances scolaires lancée par Yannick Jadot, candidat écologiste à la présidentielle de 2022, replace la question de ce loisir sujet de bien des polémiques et de modifications législatives, aux niveaux national et européen. Les chasseurs sont à l'index, alors qu'ils se disent écos.

Hobby à permis

La chasse est le troisième loisir préféré des Français. 5 millions de personnes ont un jour passé l'examen du permis de chasser en France. Sur ces 5 millions, en 2019, on comptait 1,173 million de chasseurs « actifs », c'est-à-dire en possession d'un permis de chasse valide. Ils sont 17 000 chasseurs en Corse. Selon le dernier recensement en France métropolitaine, les chasseurs sont 84 % à tir (munis d'une carabine ou d'un fusil), 7 % pour les chasses traditionnelles (tendelles...), 5 % pour la vénerie (grande, petite, sous



terre), 3 % de chasse à l'arc et 1 % pour la chasse au vol (faucounerie). La pratique de la chasse est très masculine : moins de 25 000 chasseuses, soit 2,2 % des licenciés (elles sont 99 chasseuses en Haute-Corse et 64 en Corse-du-Sud). C'est aussi un hobby qui plaît à une population vieillissante, puisque 53 % des chasseurs sont âgés de 55 ans ou plus, et 29 % ont même plus de 65 ans. Le nombre de personnes qui se présentent au permis de chasse est en hausse de 18 % depuis l'année dernière.

Loisir très réglementé

En France métropolitaine, la période de

chasse commence généralement un des dimanches de septembre pour se terminer le dernier jour de février. La chasse est autorisée de jour, c'est-à-dire 1 h avant l'heure légale de lever du soleil au chef-lieu du département et 1 h après son coucher. Le gibier d'eau peut également être chassé à la passée à partir de 2 h avant l'heure légale de lever du soleil et jusqu'à 2 h après son coucher. Seules les personnes munies d'un permis de chasse et appartenant à une société de chasse peuvent chasser. Le droit de chasse et le droit de chasser sur le terrain d'autrui sont strictement réglementés. Les associations communales de chasse agréées (Acca) sont issues de la loi Verdeille de 1962. Il existe deux Acca en Corse, à Murato et Rutali. Pour pratiquer cette activité, un arrêté ministériel du 5 octobre 2020 a instauré le recyclage sécurité décennal, qui est obligatoire : tous les chasseurs de France doivent suivre cette formation avant le 5 octobre 2030. Face au nombre important d'accidents de chasse, les consignes de sécurité sont répétées par les Fédérations des chasseurs pour que cette activité puisse être pratiquée sans danger pour autrui. La mauvaise manipulation des armes, le non-respect de l'angle de 30° et les tirs à hauteur d'homme ou en direction d'habitations et de routes ouvertes à la circulation figurent parmi les principales causes d'accident sur en Corse. Lors des battues, a minima le port d'un dispositif de couleur fluorescente (veste, chasuble, gilet, T-shirt) est obligatoire (code de l'environnement et arrêté ministériel du 5 octobre 2020).

Chasse raisonnée

Le temps du chasseur se faisant prendre en photo devant les trophées de chasse, à l'instar des safaris à l'époque coloniale, est révolu. Aujourd'hui, les sociétés de chasse partagent les préoccupations sociétales. L'écologie est



au cœur de leurs problématiques. Il y est entre autres question de biodiversité, de gestion cynégétique des espaces et des espèces. Ainsi, la Fédération de Haute-Corse est-elle à la pointe en matière d'écocontribution, pour son action sur le territoire, la création de fosses « hors-sol » cimentées pour les déchets issus des sangliers, la collecte et le recyclage des douilles, la distribution de gibier d'élevage pour repeupler les territoires... De quoi éteindre les arguments des opposants, les chasseurs s'imposant comme acteurs de l'environnement, contribuant à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages, dans le respect du schéma départemental de gestion cynégétique approuvé par arrêté préfectoral. Sans compter que la chasse apporte 2,1 milliards d'euros par an de valeur ajoutée à l'économie nationale (PIB). La Fédération nationale des chasseurs estime que le bénévolat des chasseurs représente un don pour la nature d'1,6 milliard d'euros, qui vient enrichir l'impact économique de la filière. On comprend mieux l'intérêt des candidats à la présidentielle de séduire cet électeur, dont la pratique reste contestée et les contestations impopulaires.

• Maria Mariana

40 Anni di l'Università : A rombu di studià

40 années se sont écoulées depuis la réouverture de l'université de Corse.

A Corte, siège de l'institution, l'heure est à la célébration malgré le Covid.

L'occasion aussi de se remémorer les jalons que l'université et les hommes qui l'ont faite vivre, ont posé en Corse et pour la Corse.



L'Université de Corse

Au XVIII^{ème} siècle, les corses se retrouvaient dans les grandes villes italiennes pour s'instruire.

Pise, Naples, Bologne, Gênes... Et si l'idée de donner à la Corse une université et discuté bien avant son arrivée au pouvoir, la première pierre vient de Pasquale Paoli, en 1765.

La jeune république de Corse, dans la continuité de l'esprit des Lumières dans laquelle elle baignait, inaugure au Palazzu Naziunalu son université, le but est de donner à la Corse le moyen de former ses élites et de permettre à la plus large part possible de la population, un accès à l'éducation. Elle devra fermer ses portes 4 ans plus tard suite au traité de Versailles où Gênes a cédé la Corse à la France et l'exil de Pascal Paoli suite à sa

défaite à Ponte Novu. La première Histoire de l'Université se clôt.

Deux siècles s'écoulent, l'université reste fermée et la Corse souffre du manque d'accès aux études supérieures sur l'île. Dans les années soixante, les premières voix pour le retour de l'université se font entendre élus ou simples citoyens font savoir que la Corse à le droit à une université et qu'elle doit être à Corte (Michel Pierrucci, maire de Corte par exemple ou encore Dominique Alfonsi, nationaliste de la première heure). Du côté de l'Etat, la loi d'orientation sur l'enseignement supérieur (1968) d'Edgar Faure prévoyait des universités de partout en France, sauf en Corse. Création de syndicat (1974, Consulta

di i Studenti Corsi), Manifestations, sondages, comité (1972, création du comité d'initiative pour la réouverture de l'Université de Corse), groupe de réflexion (1973 : Groupe de Réflexion et d'Action Pour la réouverture de l'Université de Corse). Autant d'initiatives citoyennes qui amèneront l'Etat une dizaine d'années plus tard (06/11/1975) à décréter la création de l'Université de Corse.

De là il faudra attendre l'élection de François Mitterrand avec le nouveau statut Defferre pour que l'université réouvre enfin ses portes le 26 octobre 1981. Un amphithéâtre, une salle polyvalente et de 10 salles de Travaux Dirigés pour les 711 inscrits de l'année 81/82, ils sont aujourd'hui plus de 5 000.

La réouverture de l'Université de Corse était assurément un combat politique et ses murs n'ont cessé d'être une arène. La jeunesse joue un rôle prépondérant dans la réouverture de l'université et, ses actions et aspirations ne vont cesser de rythmer la vie du campus.

La CSC qui avait été créée avant la réouverture a été rejointe par la Ghjuventù Paolina (1992) puis la Ghjuventù Indipendentista (1999). Les syndicats étudiants ont porté des revendications essentielles au bon fonctionnement et au développement de l'institution, mêlant vie politique et vie universitaire, leurs actions prendront souvent une ampleur dépassant l'enceinte de Corte. Ce n'est pas un hasard si beaucoup des représentants syndicaux de l'époque sont aujourd'hui des responsables politiques.

Et si, l'université a eu la latitude d'évoluer, de se développer et s'illustrer sur le devant de la scène, c'est en grande partie grâce à l'engagement des syndicats étudiants.

L'illustration la plus marquante de cette



L'Université de Corse

dualité sphère politique / sphère universitaire est la mise hors-normes SANREMO.

Introduit en 1994, le système SanRemo (Système Analytique de Répartition des Moyens) était initialement basé sur une logique d'analyse des coûts et des taux d'encadrement moyens constatés par filière de formation. Un coefficient surface/nombre d'étudiants/filière qui conditionnait la dotation de fonctionnement. Ce qui, de par sa taille, ne donnait pas à l'Université de Corse toute la possibilité de se développer pleinement. 20 ans de mobilisation étudiante, d'occupations du rectorat, d'occupations de préfectures ont permis à la faculté d'avoir les leviers politiques nécessaires pour sortir de cette norme qui bridait l'université. En 2004, l'ancien syndicaliste nationaliste devenu président de l'université, Antoine Aiello, au détour d'une discussion avec le ministre de l'Intérieur et du développement des territoires de l'époque, Nicolas Sarkozy, arrache au forceps la mise hors-normes SanRemo de l'université.

L'ère Aiello commence en 2002 et se termine en 2012, l'université verra son budget passer de 5 millions d'euros à 62 millions d'euros. Le petit campus de Corte change de dimension, le mot d'ordre : « Excellence » La capacité de recrutement est triplée, ouverture de filières comme la PACES, sciences politique, PaoliTech, le taux de réussite en licence sera doublé, le CNRS labelisera les deux Unités Mixtes de Recherche, les plateformes Myrte/Stella Mare/M3C, elle devient aussi la première université à l'autonomie dans le cadre de la loi LRU (Loi relative aux libertés et responsabilités des universités).

L'université réunit chaque année plus de 5000 étudiants, enrichi sa carte de formation en relation directe avec la CdC pour coller avec

les besoins du territoire malgré un enseignement supérieur en difficulté à l'échelle nationale. En 40 ans, l'université est devenue une institution incontournable de l'île, un outil d'émancipation culturelle, politique et sociale. Elle le doit à ses jeunes qui se sont battu avec acharnement qui ont mêlé politique et enseignement supérieur, souvent en le payant cher.

Et c'est ce qui définit le mieux Corte, un campus en ébullition où les corses font leurs humanités sans oublier le poids de l'Histoire sur les murs qui les entourent.

• Jean Colonna

Crédits photos : Université de Corse

www.journaldelacorse.corsica

Dominique Federici, 7ème président de l'Université de Corse

« L'Université n'est pas déconnectée de son environnement »

L'université de Corse, le fruit d'un combat politique, la dimension est-elle aujourd'hui toujours présente ?

L'Università di Corsica est le fruit de plusieurs combats. Le combat sur le terrain politique des années 70, 80, 90 pour que cette institution puisse naître et disposer des moyens nécessaires à son développement. Il fallut ensuite convaincre et faire reconnaître nos compétences scientifiques, pédagogiques. A force de démonstrations concluantes et sur la base d'un projet pertinent, l'Università di Corsica est aujourd'hui un acteur connu et reconnu. Nous avons la confiance et le soutien de nos partenaires scientifiques, institutionnels, académiques, socio-économiques et culturels.

Le combat est aujourd'hui ailleurs. Dans un espace de l'enseignement supérieur et de la recherche extrêmement concurrentiel, il s'agit aujourd'hui de faire reconnaître notre spécificité, notre identité scientifique, être capable de démontrer que l'on peut être une université insulaire capable de se positionner sur des niches d'excellence. Une Université est un catalyseur de dynamiques, un outil structurant au service des jeunes et du développement d'un territoire. Collectivement, il nous faut aujourd'hui penser et préparer l'avenir de la Corse, pour bâtir une société de la connaissance sur les quatre piliers suivants : Formation, Recherche, Innovation et Transfert.

Plus de 5 000 étudiants inscrits, quel est le niveau moyen des inscrits et leurs débouchés ?

Nous comptons aujourd'hui environ 5000 étudiants au profil très divers puisque nous comptons près de 400 étudiants internationaux, 450 étudiants alternants, et environ 800 étudiants ayant eu leur baccalauréat dans une autre académie que la Corse. L'Université de Corse propose une offre de formation riche et un accompagnement pédagogique privilégié. Elle permet à chacun la possibilité de moduler et adapter son parcours selon son profil et ses attentes. Notre souci constant de l'insertion des étudiants s'appuie également sur des formations à fort contenu professionnalisant qui orientent vers des métiers ciblés, en accord avec les grandes problématiques de développement de notre territoire : numérique, droit, audiovisuel et communication, économie et gestion des entreprises, ingénierie de l'environnement et des énergies renouvelables, langue et culture corses, tourisme durable, génie civil, santé, enseignement...

Sur le plan de la vie étudiante, j'ai souhaité qu'un fort accent soit mis sur cet élément fondamental pour la réussite des jeunes. Nos étudiants doivent pouvoir s'épanouir pleinement sur les campus. Cadre d'étude et cadre de vie ne font qu'un. Il faut soutenir la créativité et les initiatives de nos étudiants en leur offrant des dispositifs capables de révéler leur talent et leur compétence que ce soit sur le plan sportif, culturel, associatif...

Une cellule de soutien a également été mise en place afin d'accompagner les étudiants rencontrant des difficultés financières, sociales, psychologiques, matérielles, ... Quelle que soit le problème qu'un étudiant puisse rencontrer, nous devons être à ses côtés pour que cela ne nuise pas à ses études. Nous travaillons ainsi main dans la main avec nos partenaires du CROUS et du BAPU. Nous avons également pu compter sur le soutien remarquable et totalement spontané de nos partenaires économiques lors de la crise COVID. Plus de 70 000 euros ont ainsi été récoltés au bénéfice des étudiants fragilisés par la situation.

Est-ce que l'université est en relation directe avec les besoins de son territoire.

Oui, l'Université de Corse n'est pas déconnectée de l'environnement qui l'entoure. Volontairement pluridisciplinaire pour permettre aux jeunes corses d'étudier au plus près de chez eux, elle propose de nombreux dispositifs répondant aux besoins exprimés par ses partenaires. Le DU Journalisme, Médias et Corsophonie, le DU Assistance à Maîtrise d'ouvrage ou encore le DU Artisanat ont été construits en lien étroit avec les acteurs professionnels. Ces derniers sont d'ailleurs membres à part entière des différents conseils des composantes pédagogiques. Nous disposons par ailleurs de nombreux outils et structures intégrant cette dimension professionnelle. Un CFA universitaire, un Fab Lab, un espace de coworking, une Fondation... qui sont autant d'interfaces avec l'écosystème entrepreneurial. Les résultats des enquêtes d'insertion que nous réalisons chaque année auprès de nos diplômés sont bons. Au global, nous oscillons chaque année autour de 80%/85% d'insertion. Je citerai par exemple les diplômés de notre école d'ingénieurs qui ont ces deux dernières années un taux d'insertion de 100%. Ce qui est le plus satisfaisant c'est de constater que non seulement nos étudiants s'insèrent bien mais qu'en plus ils obtiennent un emploi en adéquation avec leur niveau universitaire.

La prochaine carte de formation que nous sommes en train d'élaborer sera construite autour de ces quatre idées forces :

- Maintenir et développer une offre de formation pluridisciplinaire de qualité et attractive
- Renforcer la réussite des étudiants en les orientant efficacement
- Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, en interaction avec les besoins du territoire
- Continuer et amplifier la dimension internationale de notre offre de formation

Accompagner notre jeunesse sur le chemin de la réussite et de l'émancipation, former des futurs citoyens pourvus d'une conscience libre, aptes à comprendre les problèmes de notre monde et inventer les solutions de demain telle est la mission que nous nous sommes fixés.



Dominique Federici, 7ème président de l'Université de Corse

Quels sont les défis de l'université au cours et moyen terme ?

Les défis sont nombreux ! Je pense tout d'abord au travail qui vient de démarrer sur l'écriture de la nouvelle carte de formation 2023/2027. C'est un travail de fond qui associera bien entendu l'ensemble des forces vives de l'Université mais également ses partenaires. Il nous faut aujourd'hui insuffler de nouvelles dynamiques et faire émerger de nouveaux projets.

L'élaboration de la prochaine convention tripartite 2023/2027 avec la Collectivité de Corse et l'Etat est l'enjeu de cette année universitaire puisqu'il s'agira de définir les axes stratégiques et moyens afférents pour les cinq années à venir.

Les prochains mois verront également la mise en œuvre du nouveau Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière de l'Université de Corse. Ce document fixe des objectifs raisonnés répondant à l'accompagnement de projets structurants pour le développement de l'institution : densification et intégration des campus dans la Ville de Corte ; Adaptation du patrimoine immobilier aux évolutions du projet de l'université, aux nouveaux usages et aux enjeux d'innovation ; Création d'un campus durable (réhabilitation énergétique et mobilité douce). A titre d'exemple, l'Université de Corse, en collaboration avec la CDC et la Ville de Corte, souhaite proposer un véritable projet de rénovation urbaine à travers la création d'un poumon universitaire au cœur de la Haute Ville de Corte.

• Propos recueillis par J.C

Crédits photos : Université de Corse

AJACCIO 28, cours Napoléon 04 95 21 18 00	CENTURY 21 Actif Immobilier	PORTICCIO Les Marines II 04 95 73 21 15
TRANSACTION LOCATION GESTION SYNDIC		
LOCAUX A LOUER		
LOCAL PARC BERTHAULT 500 M ² DIVISIBLE 3000.00 €	LOCAL COMMERCIAL SECTEUR BALEONE 1800M2 AMENAGE 400m2 CHAMBRE FROIDE NEGATIVE / 150m2 CHAMBRE FROIDE POSITIVE 130m2 DE BUREAUX / 1100m2 DE DEPOT Sur 8000m2 TERRAIN	LOCAL PROFESSIONNEL PARC CUNEO 70 M ² 1200.00 €
SARROLA-CARCOPINO PROCHAINEMENT LOCATION LOCAUX + Dépôts NEUFS	LOCAL COMMERCIAL RUE FESCH / HYPER CENTRE 18m2 650.00 € Droit au bail 20.000 €	LOCAL 10 PARC BELVEDERE 100 M ² 1350.00 €

Incontournable énergie nucléaire

Alors que la crise climatique s'aggrave de façon exponentielle, les états cherchent les moyens de freiner cette débâcle qui nous menace tous mais en préservant certains acquis dont la suppression provoquerait des soulèvements populaires auprès desquels la révolte des Gilets jaunes ressemblerait à une promenade de santé.

Rêver un peu, beaucoup, mais jamais trop

L'augmentation hallucinante du prix du gaz, du pétrole et donc de l'essence à la pompe va d'abord impacter les plus démunis. En France, il existe dix-huit millions de personnes qui peinent à se chauffer l'hiver. Les dernières projections relatives à la transition énergétique mettent toutes l'accent sur la nécessité du nucléaire. Ce sont désormais 60 % des Français interrogés qui approuvent cette énergie hier maudite. Il est vrai que la maîtrise de la situation est désormais soumise à une batterie de paramètres qui échappent en grande partie



à l'homme. Le temps d'abord : le réchauffement climatique est plus rapide que prévu et, en tous les cas, plus rapide que les décisions humaines. Le social ensuite : une grande partie de l'humanité a désormais pris goût aux bienfaits de l'énergie : chauffage, refroidissement, lumière, etc. et pourra difficilement s'en passer. Les cultures ensuite : des sociétés se sont bâties sur l'idée que leurs citoyens avaient droit à tout et refusent de céder la moindre part de ces avantages. Les États-Unis en sont un bon exemple. La modification des lieux de vie dans lesquels les transports

en commun sont mal faits et peu efficaces privilégiant de fait les transports individuels. Le consumérisme effréné enfin : nous nous sommes habitués à acheter tant et plus à des prix de plus en plus bas. Dans un pareil contexte social — économique-psychologique difficile de proposer une solution satisfaisante pour tous.

Le rêve écologiste

Les écologistes sérieux comme Négawatt estiment possible d'atteindre une planète qui n'utiliserait que des énergies renouvelables et sans nucléaires d'ici 2050. Sur le papier, tout fonctionne. Mais lorsqu'on analyse les conditions pour y parvenir, on se met à douter. Car Négawatt, par la bouche de son directeur Stéphane Chatelin, décrit « *les deux piliers* » de son scénario : la sobriété et l'efficacité énergétique. Il aurait dû y ajouter le coût. Nous savons tous que le nucléaire est, dans le court et le moyen terme, l'énergie la moins coûteuse. Elle permet à la France de maintenir des prix à la consommation en dessous de la moyenne européenne. Par ailleurs, la tendance actuelle est exactement à l'inverse de la sobriété. Aujourd'hui en Corse, climatiseurs obligent, la consommation estivale est supérieure à celle de l'hiver. Restent enfin les outils de la transition énergétique. Toutes les études honnêtes portant sur l'énergie propre démontrent qu'une telle démarche exigera au mieux des décennies. La consommation, affirme Alain Grandjean, président de la Fondation pour la nature et l'homme, « *pourrait atteindre 600 TWh (térawattheures ou millions de mégawattheures, MWh) contre 500 TWh aujourd'hui* ». La production serait de 60 TWh à partir d'hydraulique, biomasse ou biogaz, 120 TWh à partir de solaire, 180 TWh par des éoliennes sur terre et 340 TWh par des éoliennes en mer. Total : 700 TWh. Mais lui rétorque Henri Prévot, consultant en politique de l'énergie,

dans les colonnes du Monde : « Pour que ces 700 TWh de production répondent à une demande de 700 TWh, il faudrait pouvoir stocker et déstocker l'électricité sans pertes. Or, pour pallier l'absence de vent pendant seulement une journée, il faudrait dix fois la capacité des stations de transfert d'énergie par pompage (Steps) existantes. Pour doubler la capacité existante, il faudrait plus de 700 kilomètres de réservoirs de cent mètres de large et dix mètres de profondeur. » C'est donc impossible.

Il faudrait... oui, mais.

Pour arriver à un résultat moyen, il faudrait réduire les distances parcourues par les voitures, densifier l'habitat, proscrire la maison individuelle avec jardin, diminuer la température des lieux de vie. Et ça serait encore largement insuffisant : il faudrait mettre tous les logements existants au standard « bâtiment basse consommation » (BBC), comme les bâtiments neufs. Et même en supposant qu'une solution sans nucléaire et sans CO2 soit techniquement possible, les besoins de stockage et d'économies d'énergie rendraient cette solution deux fois plus coûteuse qu'avec du nucléaire, plus un peu d'éolien et de photovoltaïque. Enfin, à l'heure où on cherche à recréer une industrie indigène pour ne plus dépendre de l'Asie, remplacer du nucléaire par des éoliennes et du photovoltaïque obligerait à consommer huit à douze fois plus de sable, de fer et de cuivre et de matériaux coûteux et rares dont nous n'avons pas la maîtrise productive. Ce serait se mettre sous la dépendance des fournisseurs, notamment la Chine. Alors bien sûr, c'est insatisfaisant, mais notre maison brûle et nous n'avons plus le temps de rêver.

• GXC

U filu storicu di « A Balisaccia »

Ripigliatu da una squadra nova di ghjennaghju scorsu, « A Balisaccia » stabilimentu piazzatu nantu à strada di Saone, hè monda più ch'una usteria o un caffè...

Semu nantu à a strada di Saone, subbitu dopu à u giratoghju d'Afà. Hè quì chè di ghjennaghju scorsu, Ghjuvan Lavighju Ghiddi, Martinu Squarcini è Letizia Andrei, tutti figlioli di u circondu, anu decisu, di ripiglià « A Balisaccia », un stabilimentu cunnisciutu in u rughjone sanu.

Un affare di « valisgia »

In u 1908 ci era una cansa induve paisani è mulatterii si piantavanu nanzu di ripiglià a strada verdi a bocca di San Bastianu, Carghjese o i paesi di i Dui Sorru. Si durmia, si manghjava è si facia ancu ripusà i cavalli. Un ghjornu,



Albert è Françoise Gelly, proprietarii di i muri (camisge chjare), circondati da a squadra nova è amichi di sempre u ghjornu di l'inaugurazione

un omu s'era scurdatu di a so valisgia, à cantu à a funtana, vicinu. « Di quali hè issa valisgiaccia... ? » dicia a ghjente. Cusì, da valisgia, valisgiaccia, semu passati à Balisaccia chì, in fine, hà datu u so nome à u locu. È un stabilimentu chì dapoi un seculu hà fattu a so strada. Nentru, dopu à qualchì discursata, si capisce subbitu ch'è noi semu solu ind'un locu

induve si piglia l'aperitivu, un pranzu o un caffè. « *Semi tutti fiddoli di u circondu*, spiega Martinu Squarcini, *emi vulsutu tena issu spiritu nustrali cunnisciutu quandu erami ziteddi. Lucien Pirrolu, l'anzianu patroni, era un amicu di u me missiavu. Andavanu à caccighjà inseme.* »

Un spiritu paisanu

Cacciadori, spinghjifochi, paisani, travagliadori, cantadori, agricoltori, vechji, ghjovani, tante generazione anu mantenutu un certu filu nustrale. Locu di scambiu, spartera, amicizia induve u spiritu di i tempi fà hè sempre quì. Un spiritu paisanu chì si risente d'altronde subbitu. « *U scopu, aghjusta u respunsevule, hè nanzi à tutti di cuntinuà à fà campà u locu...* » S'è u spiritu hè mantenutu, a squadra vole dà un fiatu novu à l'inseme. Vale à di u cuntenuutu. Tandù, anu fattu travagli : una sala dedicata à l'usteria, duie terrazze, è u locu di caffè cù una sala induve si canta, chè Martinu è Ghjuvan Lavighju facenu parte di u gruppu « *Cuscenza* ». Duie ghitarre sò appicate nantu à un muru s'è qualchissia t'hà a voglia di cantà qualcosa. Vicinu à u parastaghju, ci sò i nomi di tutti i gruppi corsi ancu quelli ch'ùn esistanu più... « *Una volta à settimana, ricevimu à Matteu Casanova è a squadra di « U Cantu di a Trova » o ancu u so gruppu « Primavera » per una repetizione.* »

À l'apertura, di ferraghju, u prete Boccheciampe hè ghjuntu à dà a so benedizione à u locu. È dopu, e visite ùn mancanu micca : Antò Lippini, anzianu ghjudadore di l'ACA è u GFCA, Rémy Cabella, chì stà ind'è i so parenti in Afà quandu ellu ghjunghje in vacanze, Marina Raibaldi, Marie-Agne Geronimi, eccu qualchì « *persunalità* » di u mondu spurtivu è culturale chì si canzanu di

tantu in tantu à a Balisaccia. « *Ma hè dinò un locu induve si pò manghjà un burger « nustrale », carne, pizza, insalate, casgiu...* » Travaddemi cù i pruduttori di u circondu : Petru Pà



Ghjuvan Lavighju Ghiddi, Letizia Andrei è Martinu Squarcini, a squadra nova di A Balisaccia

Faggianelli è Alanu Ferucci (casgiu), Stefanu Andarelli (robba purcina), « *Sicretu d'Apa* » (mele). È Letizia travadda quì tutta a settimana è codda a dumenicata in Casta à fà l'oliu d'alivu è a mortula... » S'è, per avà, tuttu si passa abbastanza bè cù issu filu nustrale tramandatu, a strada chì s'hà da apre in faccia à u locu dà pinseri à l'associ. « *Un semi mai stati à capu d'issu scambiamentu. Risichemi di perda assai passaghju. Speremi quantunqua di sbuccà nantu à una suluzioni...* »

Benchè minacciatu, u stabilimentu conta nantu à so estru – è appena di sustegnu di l'eletti- per mantene una storia di più d'un seculu.

• F.P.

A Balisaccia, 20167 Alata
Tél : 04-95-71-89-96

Un monde s'efface

C'est le thème du film qu'interprète Anthony Hopkins sous le titre « *The Father* » (le père). Atteint par la maladie d'Alzheimer, un homme voit la réalité s'estomper autour de lui et ses proches se transformer à ses yeux en indifférents, inconnus ou adversaires, dans l'incapacité où il se trouve de se situer dans le temps et l'espace.



Ce drame magnifiquement interprété nous renvoie à la situation présente, car les sociétés peuvent tout aussi bien que les humains qui les composent être atteintes par cette maladie, qui impose un effacement progressif des références à un patient que la mémoire abandonne. Est-ce une maladie sociale génétique qui voudrait que tout édifice finisse par s'effondrer, sous les effets du temps pour obéir aux règles de la nature ?

Une simple promenade dans la ville éternelle, Rome, nous inciterait à le croire devant les ruines du Forum et la masse délabrée du Colisée, symboles défunts de la puissance d'un Empire qui domina le monde, notre monde. Poursuivons cependant l'analogie médicale. Les maladies dégénératives se soignent, elles, et tous les jours les chercheurs s'acharnent et même s'échinent pour découvrir des thérapeutiques habiles à contrer les

effets de l'oubli, pour restaurer l'homme dans la dignité que lui confère la maîtrise de ses repères, autrefois nommés culture. Mais voilà, la culture a laissé la place au (x) culture (s), l'identité au (x) identité (s) ! La mémoire s'efface et le père ne reconnaît plus ses enfants. Plus qu'une histoire véridique, le film est aussi une allégorie. Où sont les "chercheurs" qui s'acharnent et qui s'échinent pour sauver notre monde ? Est-il donc écrit que nous allons disparaître face à une agression dont la bêtise et la grossièreté le disputent à l'arriération mentale et à l'ignorance ?

Et l'on nous parle de territoires perdus !

Alerté par la disparition des mets traditionnels de nos tables quotidiennes, je me suis enquis près d'un restaurateur aimable et gastrophile de la raison de l'absence de sa carte du fameux pied de cochon grillé, qui faisait la

réputation de sa maison quand, enfant, mon notaire de père m'y menait m'en régaler en compagnie de ses vieux amis de la basoche _ « Ah! Monsieur », me dit-il « ça n'a plus bonne presse aujourd'hui que ces plats là, comme les tripes la cervelle ou la langue ! » _ « Et pourquoi, ai-je risqué ? » _ « Les gens ne savent plus » fit-il, « on ne leur a pas appris ! ». Nous y sommes : On ne leur a pas appris ! Pas davantage que l'élégance, le soin dans la toilette, le bon usage, la courtoisie et j'en passe... Pourquoi cet abandon de ce que nous sommes ? Après les plats, le vin, les alcools, les chaussures,...les cultes, et quoi encore ?

Les livres, aussi, puisque l'on désapprend la lecture en désarticulant la langue ! Un sauvage endimanché par l'érudition compassionnelle a même proposé de réécrire Molière, ...pour le rendre accessible ! Une société, je le crois, peut être soignée comme l'on soigne les hommes. C'est ce qu'a fait Napoléon au sortir de ce trou noir que fut la Revolution. Il faut chercher, bien sûr, mais il faut trouver surtout, quoiqu'il en coûte comme d'aucuns disent. Au train où vont les choses nos valeurs cherront avant la fin de la décennie.

Une société qui titube, qui ne reconnaît plus ses proches, qui en vient à balbutier son propre nom de famille, ne peut certes pas être considérée comme saine d'esprit. Pour autant, le mal qui l'atteint n'est pas incurable comme l'exemple précité de la Revolution l'atteste, car la France en a été guérie. L'erreur commune est de considérer que les maux qui atteignent le pays sont d'ordre institutionnel quand il ne s'agit que de problèmes qui affectent son âme. Au premier chef de ceux-ci, la mauvaise conscience comme l'a si finement analysé Frederic Nietzsche.

Dans *Le Crépuscule des Idoles*, ne va-t-il pas jusqu'à écrire ? : « *Pauvre France malade dans sa volonté* ». Volonté, le mot est lâché. Avons-nous le vouloir de guérir afin de rester nous-mêmes ?

Voilà la question.

« *Être ou ne pas être* » comme a soliloqué Hamlet.

Devrons-nous comme Socrate payer un coq à Esculape pour nous avoir guéri de la vie ? C'est aujourd'hui que la question se pose.

• Jean-François Marchi

Les Musicales de Bastia

Le voyage ici et ailleurs

Certitude Les Musicales de Bastia seront là pour ensoleiller les 14,19,20,21 novembre. Des Musicales aux promesses de voyages... Des voyages pour s'ouvrir au monde.



Soledonna

Les rendez-vous

14 / 11, Alb'Oru : *Caminandu in Musica* de 14 h 30 à 19 h 30.

19 / 11, Alb'Oru : Soledonna et Paloma Pradal à 21 h.

19 / 11, Fabrique de Théâtre : « *Autour de Boris* » à 21 h ainsi que le 20 / 11 même lieu, même heure.

20 / 11, Théâtre : Amadou et Mariam à 20 h 30.

21 / 11, Théâtre : Fabienne Mrcangeli et Robin Mckelle à 18 h.

Nouveauté de la part du groupe corse la participation du bassiste, Pascal Arroyo pour faire revivre des titres de Nougaro, Ferré, Evora, Dibango, Nilda Fernandez, des disparus qui ont émerveillé les festivals bastiais en leurs temps. Les 19 et 20, « *Autour de Boris* » par le Quartet Moins Un de Boris Bergman va nous propulser sur le territoire d'un autre Boris... Boris Vian dont on a célébré le centenaire de la naissance en 2020. Ce spectacle s'annonce comme une mini comédie musicale, une manière d'évoquer le créateur du « *Déserteur* » et de « *L'Ecume des jours* ». Un « *Autour de Boris* » avec une participation de Dumè Ferrari, figure du jazz bastiais.

Offre dédoublée le 20 : en après-midi dans l'église de Ville-di-Petrabugno, « **La voix en majesté** » avec **Claire Cervera** (mezzo-soprano), Bertrand Cervera (violon) et l'orchestre « *Paris Classic* » ; le soir Amadou et Maria, duo de légende, représentant de la formidable musique malienne à l'incomparable sensibilité démultipliée par une subjugante générosité.

En bouquet final le 21, Fabienne Marcangeli qui va raconter en jazz Jeanne Moreau et Robin Mckelle, une célèbre incarnation de l'expression contemporaine du jazz vocal.

• Michèle Acquaviva-Pache



Amadou & Mariam (©Hassan Hajjaj)

De confinements en couvre-feux, de limitation de jauges en indisponibilité d'artistes en raison de leurs agendas bouleversés Les Musicales ont connu moult mésaventures et déceptions. Mais l'équipe directrice, Raoul

Locatelli en tête, a tenu bon. Ironie de ces malheureuses péripéties le festival 2022 est déjà pratiquement bouclé ! L'édition novembriste nous emmène en Espagne, au Mali, aux Etats-Unis, sur le continent, en Corse pour des explorations d'univers musicaux qui vont des polyphonies insulaires au jazz manouche, de la world à l'art lyrique sacré, de la chanson française au jazz vocal contemporain. Une gamme de propositions passionnantes jalonnées de découvertes étonnantes. Le festival ouvre le ban le 14 novembre par un « *Caminandu in musica* » autour et à l'intérieur de l'Alb'Oru en réunissant de jeunes violoniste et une chorale de collégiens, une opération sous la houlette de l'as de la jonglerie chantée, Vincent de Lavenère. L'après-midi doit se clore avec du funk et de la world par le groupe Eppò et celui d'Ophélie & The Gobi Jazz Band. Dedicée au métissage musical la soirée du 19 est construite sur ces deux piliers que sont Soledonna et Paloma Pradal, renommée pour sa world music aux sonorités très hispanisantes.

Une soirée de spectacle vivant comment ça se compose ?

En général lorsqu'il y a une première et une deuxième partie je retiens un artiste de l'extérieur que je veux inviter depuis longtemps. Puis je réfléchis à l'artiste insulaire avec qui ça peut bien fonctionner. C'est ainsi que Paloma Pradal m'a aiguillé sur Soledonna et Patrizia Poli, parce que la première nourrie de flamenco chante une world teintée de jazz et de sonorités africaines et que les secondes ont intégré des musiques latinos.

Une manifestation comme Les Musicales doit-elle être éclectique ?

L'éclectisme est un peu notre marque de fabrique. Elle traduit une aspiration au mélange des styles et n'exclut aucun genre. La diversité des propositions peut amener aux spectacles des publics ayant des goûts différents, mais chacun peut avoir son heure de chanson, de classique, de paghjella, de jazz au cours d'une journée. Quant à moi je me définis comme un généraliste de la spécialité.

Pour vous qu'est-ce qui fait la force, la puissance, la très longue carrière du duo, Amadou et Mariam ?

Il y a chez eux une énergie liée à une façon d'aborder des thèmes simples qu'on retient facilement, ainsi leur « *Dimanche à Bamako* ». Ils assument identité et influences multiples. Par ailleurs leur engagement à soutenir partout les plus démunis inspire la sympathie. Non-voyants ils sont porteurs d'un message d'espoir puisque démontrant qu'un handicap n'est pas rédhibitoire.

De quelle manière se présente la mini comédie musicale autour de Boris Vian ? Pourquoi ce musicien-chanteur-romancier continue-t-il à séduire les jeunes ?

Les ados sont souvent de grands utopistes, ce qu'ils aiment chez Vian c'est le goût de la révolte, son rejet de la guerre et de l'injustice, son côté provocateur. Boris Bergman a conçu son spectacle en créant des chansons originales qui nous raconte le monde de Vian et le Saint Germain-des-Prés de la grande époque. Bergman est un auteur à succès qui a écrit pour des artistes aussi différents que Christophe ou Dalida, Raphaël ou Bashung...

Quelle est l'originalité de « *Caminandu in musica* » à l'affiche le 14 novembre à l'Alb'Oru ?

C'est une formule qu'on réédite pour la deuxième fois et qui a l'intérêt d'associer les habitants de Lupino à la fête. Les performances se déroulent en extérieur au début de l'après-midi, par exemple au boudodrome ou sur le parvis de l'église. Elles associent des artistes émergents d'ici et des amateurs. A 17 heures, concert à l'intérieur du Centre Culturel avec Ophélie & The Gobi Jazz Band suivi d'Eppò. Ces spectacles sont gratuits. Nous voulons pérenniser cette formule car elle touche des publics qui d'ordinaire ne vont pas au spectacle.

Le Covid continue-t-il à être préjudiciable au spectacle vivant ?

On vit des temps douloureux... Depuis la reprise trois facteurs causent encore la désaffection du public : la multiplicité des spectacles à l'affiche due à leur reprogrammation suite à leur report ; la tendance



Raoul Locatelli

à rester chez soi résultant des confinements et du télétravail ; le pass sanitaire qui est un frein.

En quoi le spectacle vivant est-il un must ?

C'est la vraie vie ! En scène on ne triche pas. C'est en concert qu'on voit un bon artiste.

« *En scène on ne triche pas ! C'est en concert qu'on voit un bon artiste !* »

Raoul Locatelli

Qu'allez-vous proposer cette année aux collégiens ?

A destination des collégiens de Giraud, Vieux Lycée, Saint Joseph, Montesoro « *Les rencontres artistiques* » offrent des actions menées par Vincent de Lavenère, jonglerie musicale. Le thème en sera le Moyen Age et les troubadours. Le soir, un stage sera organisé pour apprendre l'art de jongler en chantant aux enfants et aux adultes. En direction des lycéens Jean Jacques Gristi Trio leur fera découvrir Django Reinhardt, le roi de la guitare manouche. Ces actions auront lieu du 15 au 20 novembre.

Quels spectacles pour le Jeune Public ?

On réserve aux maternelles un conte chanté et joué à la guitare par Ladjji Diallo intitulé, « *Lilanimu* ». C'est une évocation poétique et humoristique d'un récit légendaire malien. Pour les plus grands des classes élémentaires on propose un « *Carnet de voyage en Méditerranée* », une création de la chanteuse-conteuse, Anaïs Gaggieri et de la musicienne, Emmanuelle Mariini. Pour les uns et les autres les séances sont prévues sur Bastia et Folelli. Ces rencontres touchent un bon millier de jeunes et d'enfants chaque année.

• **Propos recueillis par M.A-P**

Festivale Sinecime

U ritornu di u Festivale di i filmi paisani in Francardu !

Pour sa deuxième édition (le festival a été annulé en 2020 en raison de l'épidémie de Covid), la programmation, assurée par Jeanne-Paule de Rocca Serra, présente 32 films internationaux et insulaires avec 9 avant-premières dont une mondiale. Un moment de cinéma, d'échanges et de convivialité que l'association Ciné 2000 souhaite partager avec l'ensemble des habitants et acteurs de la région Centre-Corse.



« Nous avons longtemps hésité, se souvient Jean-Luc Juventin, Président de Ciné 2000. Notamment avec la présence du public scolaire. Puis, les menaces de re-confinement étant de plus en plus précises, nous avons décidé de ne pas organiser Sinecime 2020 ».

Après la belle initiative d'investir à nouveau l'ancienne briqueterie du site de Prumitei afin d'y proposer une sélection de films dédiée à la montagne, à l'univers pastoral en général, le contexte sanitaire a ordonné une pause collective. Pour autant, il n'a pas infecté le moral des bénévoles de l'association.

« Depuis deux ans, les salles de cinéma professionnelles connaissent une forte baisse

de fréquentation, objective Jeanne-Paule de Rocca Serra. Nous en avons fait l'expérience, il y a peu, lors de notre 22ème édition de Passion Cinéma (festival biannuel dont se charge également Ciné 2000 sur Aïacciu). Il faut donc s'armer de volonté pour redonner au public le plaisir des salles obscures. Et nous avons toute confiance à Francardu car en 2019, nous y avons ressenti une réelle énergie et curiosité pour un cinéma parfois exigeant mais profondément lié aux problématiques de l'intérieur. » À l'image du film documentaire de Jean Froment, « La part du rêve », Grand prix du Jury et Prix du Public au Festival International du Film Pastoralismes et Grands Espaces à Grenoble 2021, qui, au travers de l'histoire singulière de la chevière Letizia Giuntini, raconte la spéculation immobilière tentaculaire en Balagne, la solidarité déchue entre agriculteurs. « Les mains dans la terre », d'Antoine Trichet, interroge, quant à lui, la notion d'autonomie alimentaire et les moyens concrets à mettre en œuvre pour y parvenir. « Pallica Tandu » aborde les questions d'héritage, de patrimoine, de tradition grâce aux parcours de vies d'habitants du village. Ciné 2000 a à cœur, depuis de nombreuses années, de porter haut les courts-métrages insulaires. Cette année, trois seront projetés : « L'autostoppeur » de Jean-Dominique Berton, « Coleum » de Coralie Seignard, produit lors des ateliers du Groupe de recherche et d'essais cinématographiques (Grec), en co-production avec l'IUT de l'Università di Corsica et « Résurrection » de Delia Sepulcre Nativi. Avec l'étonnant « Finding Tyler », nous découvrons et suivons le parcours énigmatique de Tyler Johnson, jeune américain engagé, poète et solitaire, réfugié sur l'île car poursuivi

www.sinecime.corsica

<https://www.facebook.com/FestivaleSinecime>

<https://www.instagram.com/festivalesinecime>

<https://www.twitter.com/sinecime>

Affiches : © DR

Illustration : © Coralie Luret-Gambotti



La Voix d'Aïda

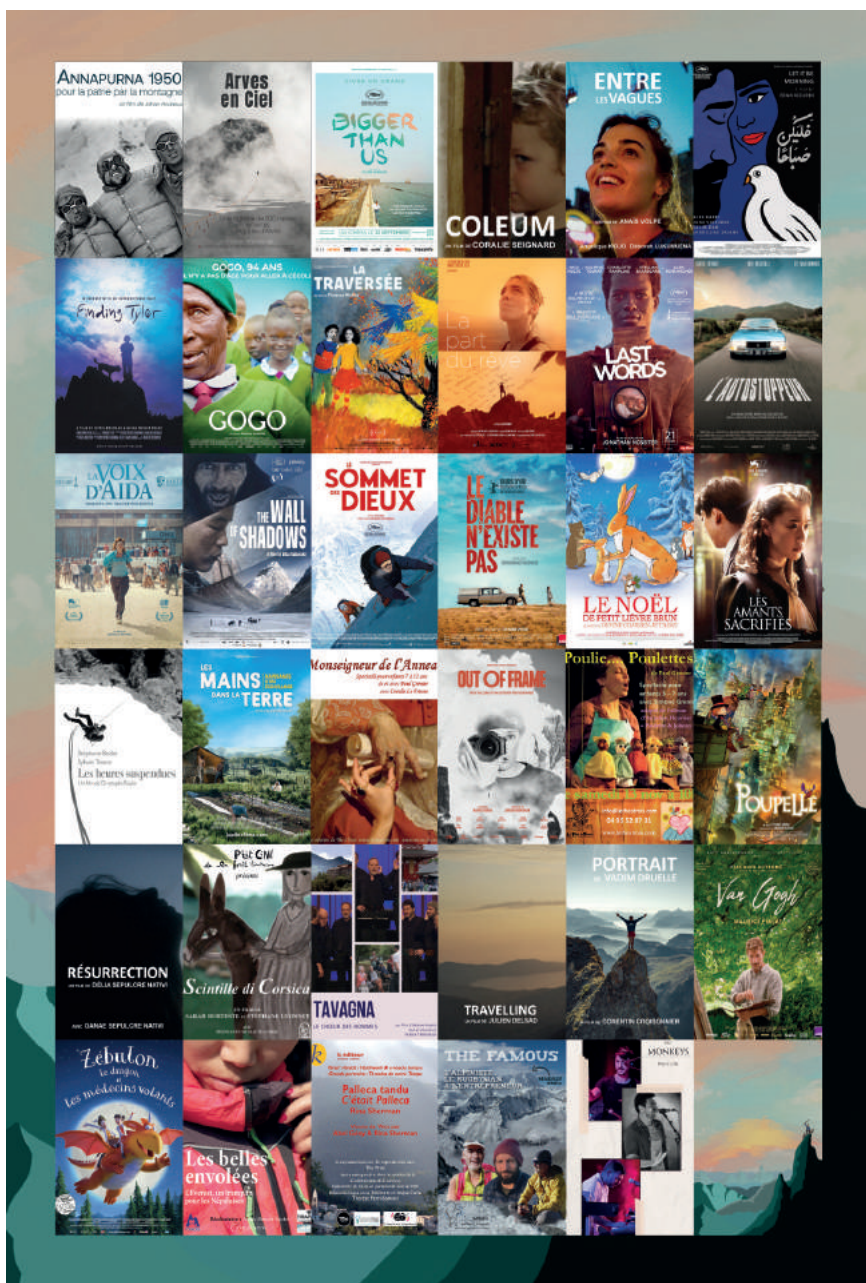
par le FBI américain. Cécilia Cantelli, animatrice (entre autres) sur RCFM, a collaboré comme coordinatrice sur le tournage de ce documentaire made in USA, projeté pour la toute première fois sur grand écran et ce dans le village de Francardu. Elle sera présente

sur site pour rencontrer spectateurs et professionnels lors de la traditionnelle « *soirée Montagne* » du samedi 13 novembre. Ce film sera associé aux « *Belles envolées* » d'Anne Benoît-Janin, qui retrace l'exploit de la première femme népalaise, Pasang Lhamu Sherpa, qui a gravi l'Everest en 1993 et « *Le sommet des Dieux* », sélectionné au Festival de Cannes 2021, dans la catégorie « *Animation* », qui s'intéresse aux alpinistes Mallory et Irvine, peut-être les premiers hommes à avoir atteint ce célèbre sommet en 1924.

Enfin, ajoutée à la sélection de 4 longs-métrages pour enfants et adolescents et 2 pièces de théâtre, la mise en place de 10 ateliers, structurée par Alexandra Young de Rocca Serra, a permis au Festival de maintenir sa volonté d'ouvrir aux plus jeunes un accès aux différentes pratiques présentes sur le territoire Centre-Corse. « *Nous avons opté, explique Alexandra, pour des disciplines en résonnance avec le milieu montagnard. Nous accueillerons, par exemple, Jean-Paul Luisi, chef d'unité au sein du Groupe de Secours en montagne des sapeurs pompiers de Haute-Corse (GSMSP), pour découvrir les principes de sécurité dans ces milieux parfois hostiles. Hélène Paolini Saez diffusera un apprentissage ludique autour de l'architecture et proposera un atelier de fabrication de petits vases et statuettes en argile. Notre partenariat avec l'associé PraticaLingua est maintenu plus que jamais ! L'idée étant de stimuler la curiosité et l'imagination chez nos jeunes et de sortir enfin de ce climat anxigène de Covid19 qui a paralysé nombre d'activités* ».

Sinecime si passa da u 13 à u 19 di novembre in Francardu, per una bella stonda di spartera è di scuperte, tutt'inseme !

• Anna Massari



Visitez notre site internet :
www.journaldelacorse.corsica

Il faut sauver le GFCA !

Malmené suite à une affaire étroitement liée au grand banditisme dans lequel l'aspect purement sportif n'a rien à voir, le GFCA est tout simplement menacé de disparaître du paysage footballistique. Une perspective inconcevable pour tout ce que ce club représente...



« GFCA patrimoine de la Corse », une banderole déployée par les supporters ajacciens samedi face à Corte

Le GFCA est, on le sait, un club à part dans le paysage footballistique insulaire et même bien au-delà. Qu'on l'aime ou non, il est l'un des rares clubs de l'Hexagone et de Corse où le parfum d'une âme légendaire subsiste encore. Celle d'une époque révolue où les chaussettes et maillots étaient tricotées par les grands-mères, où l'on marchait plus d'une heure pour aller voir un match, où les joueurs eux-mêmes participaient à la construction des stades, où des milliers de supporters attendaient sur le tarmac de l'aéroport au lendemain des quatre glorieuses. Une légende façonnée, match après match, année après année, quels que soient les joueurs et dirigeants pour maintenir, contre vents et marées, le même fil conducteur initié il y a plus d'un siècle par le Bistro et le FCA. C'est aujourd'hui un peu-beaucoup même- de cette âme qui est menacée.

Tel le phénix

Dans son histoire sportive et extra-sportive,

le Gaz a traversé bien des intempéries. Personne n'a oublié, en effet, les multiples incidents survenus à Mezzavia en championnat ou en coupe de France. Encore moins le célèbre article 131 qui lui coûta l'accession en deuxième division en 1998. Ni, il faut bien le souligner dans cette propension qu'il a malheureusement à donner le bâton pour se faire battre, une mauvaise gestion lui coûtant, outre de l'argent, de multiples rétrogradations dont il fait encore les frais cette année. À chaque fois, par la passion de ses dirigeants, joueurs, supporters, et cette capacité qu'il a, à renaître de ses cendres, le club s'en est remis...

Mais la situation est autrement plus compliquée aujourd'hui. D'un aspect sportif aux accents truculents voire pagnolesques, d'une situation financière souvent compliquée mais sans véritable souhait d'en tirer un profit personnel, on a basculé, en quelques années, dans un contexte plus complexe et depuis peu dans le domaine judiciaire. Nous ne sommes donc plus dans la même catégorie... Et les

conséquences non plus. Depuis que la JIRS a mis le nez dans les affaires liées au Grand Banditisme et par voie de fait, à la bande dite du Petit Bar, elle s'est nécessairement rapprochée du GFCA.

Vers une union sacrée pour sauver le club ?

Reste à savoir dans quelle mesure le Gaz est lié à cet aspect judiciaire. Il pourrait s'agir de travail dissimulé ou d'abus de biens sociaux, des termes forts pour ce qui pourrait simplement concerner l'usage d'un téléphone portable ou le salaire d'un éducateur. Bref, une pratique courante dans le football amateur. Difficile, en tout cas, de répondre avec précision. Toujours est-il que la JIRS mêle sans doute le sportif à ce volet avec ce que cela implique pour le club, qui compte, outre son passé prestigieux en tant que représentant du patrimoine sportif corse, 40 salariés parmi lesquels des éducateurs et 400 licenciés. La situation reste bloquée en l'état en attendant l'appel de la décision de la JIRS. Une attente plutôt longue qui permet de gagner du temps. L'occasion, pour tous, dirigeants d'hier et d'aujourd'hui, d'anciens joueurs et supporters de se mobiliser en coulisses plus que de manière officielle. Si la démission du président et des actionnaires principaux a été actée, l'union sacrée pour sauver le GFCA s'organise même si elle reste encore informelle. De nouveaux actionnaires seraient prêts à mettre la main à la poche aidés par un consensus d'anciens dirigeants. De leur côté, les supporters ont déployé une banderole, samedi dernier face à Corte « GFCA, patrimoine de la Corse » et « Vince pà ùn mora », une façon d'interpeller la classe politique. À cet effet, les dirigeants ont été reçu la semaine dernière par Laurent Marcangeli, maire d'Ajaccio afin de trouver une solution qui passerait inéluctablement par cette sphère. Le premier magistrat de la Cité Impériale aurait même sollicité Gilles Simeoni, président de l'Exécutif pour évoquer avec



Le peuple rouge et bleu espère que le GFCA pourra survivre

d'autres intervenants politiques ou sportifs, les différentes pistes possibles. Si la question du GFCA n'a pas été mentionnée lors de la dernière session de l'Assemblée de Corse, « *c'est parce que l'ordre du jour a été rédigé avant la décision de la JIRS, annonce-t-on du côté de l'Hôtel de Région, et qu'il n'est guère possible d'y déroger... Elle sera, en revanche évoquée lors de la session de novembre...* ». S'il n'est pas trop tard car le temps presse...

Core in Fronte seul soutien politique officiel

Pour l'heure, seul Core in Fronte a officiellement apporté son soutien au club « *rouge et bleu* ». Alors que dans les rangs sportifs, l'ACA par la voix de son président Christian Leca en a fait de même tout comme bien sûr les sections volley et handball du GFCA. Ce qui est peu au regard de la gravité de la

situation même si l'on peut comprendre que tant que le volet judiciaire prédominera, il sera difficile de prendre position et de faire des propositions. Car le GFCA est en effet menacé de disparition. Rappelons tout de même qu'en 2010 sous la mandature de Paul Giacobbi, le SCB dont l'avenir professionnel était fortement compromis, avait reçu une aide de 800000 euros de la Collectivité lui permettant de repartir en Ligue 1. Pour le Gaz, la situation est certes plus complexe avec un volet judiciaire qui prend les rênes et annihile pour l'instant toute perspective évolutive dans le bon sens. Dans cette configuration, le déblocage des fonds permettrait, moindre mal, de terminer la saison en N3. Mais derrière, l'affaire risque encore de se compliquer avec une situation financière qui, elle aussi, cause des dégâts. Le rachat du stade Ange Casanova à la CCAS en 2016, époque de la Ligue 1, n'a pas été

soldé, le club misant sur le statut pro et les droits TV pour s'en acquitter sur dix ans. Un statut pro qui, entre-temps a été perdu. À cela s'ajoute également un déficit qui s'accumule et a déjà coûté cher au club, contraint, cette saison de repartir en N3. Il s'agit, en clair, d'un véritable tsunami judiciaire et financier auquel le Gaz doit faire face aujourd'hui. Aura-t-il les reins suffisamment solides pour, une fois encore, s'en extirper. « *Impossible n'est pas GFCA !* » clamait en son temps et à qui voulait l'entendre, le regretté Fanfan Tagliaglioli. L'avenir nous le dira. Quoiqu'il en soit, le GFCA, véritable patrimoine insulaire ne peut pas, ne doit pas, eu égard à tout qu'il a apporté au football corse, disparaître.

• Philippe Peraut

www.journaldelacorse.corsica

Danse : Arte flamenco porte le flamenco depuis plus de 21 ans

Créée il y a 21 ans cette association spécialisée dans le flamenco est devenue une institution en Corse. Outre ses cours elle propose chaque année une dizaine de stages et ateliers.



« Voilà déjà plus de 20 ans que nous partageons à Bastia et Biguglia notre passion pour le flamenco au compas de l'amitié » souligne Anne Guidicelli, professeur incontournable de cette association présidée par une figure de la danse insulaire, Monique Antonini, qui œuvre dans le domaine de la danse depuis 1972. « Arte Flamenco est une association offrant une initiation à la danse flamenca et aux sevillanas à travers différents ateliers pour tous les niveaux » précise encore A. Guidicelli. « Ce qui fait l'originalité et la beauté du Flamenco, c'est que cette danse peut être à la fois festive, joyeuse avec la sevillana, la rumba ou le tango mais aussi tragique avec le palo où il y a plus de technicité. Le flamenco peut donc tout à la fois exprimer la joie, la tristesse, la mélancolie ». Au fil des années, au vu de l'engouement, les cours se sont développés et multipliés. Ils sont donnés aujourd'hui à Bastia et Biguglia et dans un souci pédagogique, proposent plusieurs niveaux.

Stages et ateliers toute l'année

« Malgré la crise sanitaire qui a beaucoup affecté la fréquentation des cours, nous sommes quand même aujourd'hui une bonne cinquantaine d'adeptes, des adultes en majorité » souligne Elisabeth Tamagna, secrétaire de l'association. « Danser permet de diminuer le stress. Le corps se dépense, se relaxe, et les tensions et les tracas du quotidien se dissipent. Danser a un effet bénéfique sur le moral, mais aussi sur la silhouette, les mouvements

de danse flamenca corrigent la posture et redressant le port de tête et dope la confiance en soi. En plus en complément du flamenco, nous proposons des cours de maintien : Étirements, enchaînements, échauffements, grand écart. La danse fait gagner en souplesse. L'enseignement va bien au delà de l'aspect technique, rythmique et chorégraphique, puisqu'il repose essentiellement sur l'ouverture vers une autre culture ». Des ateliers sont aussi mis en place. « Nos ateliers d'initiation à la culture flamenca et aux sevillanas sont le cœur de notre association » indique A. Guidicelli. « C'est là qu'on s'y rencontre, qu'on échange et qu'on travaille. La formation des animatrices est régulièrement, et au moins une fois par an, actualisée et complétée par des cours particuliers, stages en France, mais aussi en Espagne ». Les stages proposés sont aussi très prisés. Ainsi celui avec José El Tito Liger, pourtant étalé sur les 2 mois d'octobre et novembre, a été complet très rapidement. Ce 6 novembre Anne proposera un stage sur la 3ème sevillana, avec révision de la première et deuxième. Du 22 au 25 novembre se déroulera le « Clase de bail Mathilde Anton ». Mathilde Anton est la référente pédagogique de l'association depuis 2019. « Mathilde est une jeune danseuse dotée d'une belle énergie, qui nous a séduit par son charisme, son style et la maturité dans son art malgré sa jeunesse » explique A. Guidicelli. D'autres intervenants de renom sont aussi prévus comme El Luco les 15 et 16 janvier 2022. Lucas Lalanne, alias El Luco, jeune français d'une vingtaine d'année qui vit à Séville, est aujourd'hui la coqueluche des Espagnols. Il a d'ailleurs participé avec succès à une émission andalouse « Tierra de talento ». Un voyage au pays du flamenco est également prévu si la situation sanitaire le permet.

• Ph.J.

* Renseignements sur le site : www.arte-flamenco.net et ou FB.

La Squadra Corsa va très prochainement retrouver le stade Armand-Cesari



Au printemps prochain et quelques sept ans après y avoir battu le Burkina Faso (1-0), une rencontre y est prévue contre une sélection étrangère. La Communauté d'Agglomération de Bastia a en effet accepté de mettre le stade de Furiani à disposition de la SC. Une délégation de la SC, composée de son président Dédé Di Scala, Charles Orlanducci, Didier Grassi et Marcel Bernacchi a été reçue à cet effet par le président de la CAB Louis Pozzo di Borgo. La CAB sera même partenaire dans l'organisation de nombreuses animations en marge de cette rencontre, dont la plupart en direction des jeunes. Associé aussi, Le Collectif des victimes du 5 mai 1992, présidé par Josepha Guidicelli. Cette manifestation de grande envergure sera en effet aussi un prolongement aux cérémonies prévues dans le cadre du 30ème anniversaire de la tragédie. Une sélection internationale donnera donc la réplique à la Squadra Corsa, et c'est un autre amoureux de la Corse, comme l'était le regretté Gérard Houllier qui avait dirigé celle de 2012, qui a accepté de composer et manager cette sélection : Arsène Wenger. Ce dernier, après avoir accompli la fabuleuse carrière d'entraîneur que l'on sait, est aujourd'hui directeur du développement du football mondial à la FIFA. Cette rencontre internationale se déroulera une fois les championnats professionnels bouclés. Les contours de cette journée à laquelle la Squadra Corsa et la Communauté d'Agglomération de Bastia souhaitent donner la dimension d'un événement majeur, sera présentée en tout début d'année 2022.



Devenons l'énergie qui change tout.

LES ÉMISSIONS DE CO₂ VONT FAIRE PLOUF.

Avec le groupe EDF, les piscines publiques peuvent réduire de moitié leurs émissions de CO₂*. Et ça, c'est mieux pour le climat.



RCS PARIS 543 051 377



L'énergie est notre avenir, économisons-la!

*Source : Réussir sa piscine publique, 5 défis pour l'élu local – Guide pratique destiné aux élus locaux publié par EDF et l'ANDES (Association Nationale des Elus en charge du Sport) - 2020 - p52. Plus d'informations sur edf.fr/piscinespubliques

Sine cume

IN FRANCARDU
PRUMITEI

13 - 19
NUV

FESTIVALE DI I
FILMI PAISANI

SICONDA
EDIZIONE

2021

